



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Sauvetages d'urgence en milieu isolé

La MRC du Granit reçoit une aide financière de 204 937 \$.

Lac-Mégantic, le 28 mai 2018 - La MRC du Granit accueille avec enthousiasme une aide financière de 204 937\$ dans le cadre du *Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier* du ministère de la Sécurité publique afin de supporter l'organisation des services d'urgence en milieu isolé sur son territoire.

« Comptant pour 88% du territoire, le couvert forestier de la MRC du Granit est important. Avec deux parcs nationaux et deux zones d'exploitation contrôlées (ZEC), les villégiateurs et les touristes sont nombreux à profiter de la beauté de la nature partout sur le territoire. L'aide financière accordée dotera le territoire de divers équipements dans le but d'assurer aux citoyens les meilleurs services d'urgence possible, peu importe où ils se trouvent, » a déclaré la préfet de la MRC du Granit, Madame Marielle Fecteau.

Après avoir présenté un inventaire des équipements de sauvetage que possèdent les organisations aptes à intervenir hors du réseau routier (Service incendie de la Ville de Lac-Mégantic et Service incendie de la Municipalité de Lambton), la MRC a dressé une liste d'équipements souhaités. La somme annoncée permettra entre autres l'achat :

- d'équipements motorisés pour évacuation;
- d'équipements de protection adaptés pour les intervenants;
- de formation et de pratiques pour les interventions;
- de panneaux d'identification de sentiers.

«La diversité des usagers est aussi nombreuse que les activités pratiquées. Que se soit la randonnée pédestre, la raquette, le ski de fond, la chasse, le camping, le hors-piste en motoneige et en VTT, il est important que nos équipes d'urgence soient en mesure d'agir adéquatement et avec rapidité lors d'un accident en forêt. Cette aide financière nous permet certainement d'offrir de meilleures conditions d'intervention, » a conclu Monsieur Sylvain Boulanger, coordonnateur du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRI) et technicien en prévention incendie pour la MRC du Granit.

– 30 –

Source :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit
☎ 819 583-0181, poste 117
✉ vlachance@mrcgranit.qc.ca

Informations :

Sonia Cloutier
Directrice générale
MRC du Granit
☎ 819 583-0181, poste 103
✉ scloutier@mrcgranit.qc.ca